

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. VIII, No 3.

Montréal, Mars 1902.

50 cts par an.

A QUÉBEC

Si nous nous reportons aux jours de ta vaillance,
O Québec, vieux rempart de notre noble France,
Dont tu gardes le souvenir,
Nous voyons à ton front le laurier du courage,
L'héroïsme debout au milieu du naufrage ;
L'amour du nom français que rien ne peut ternir.

Nous voyons la Victoire aux ailes incertaines,
Protéger tes remparts ou briser dans les plaines
L'étendard où brillent les lis ;
Nous assistons muets au dernier épisode
Qui marqua ton destin ; et moi j'offre cette ode
A tes soldats géants dans l'ombre ensevelis.

O vieux remparts usés sous le choc de la bombe,
Vous êtes un trophée ; et vous ornez la tombe
Des héros qui sont morts pour nous !
A votre mâle aspect, devant votre épopée —
Quand Montcalm rendait l'âme et gardait son épée —
L'Anglais ! l'Anglais lui-même a ployé les genoux !

1878.

ANTHONY RALPH.

LE LILAS

Sur le bord du sentier, bordé d'un frais buisson,
Une fleur de lilas penche sa tête lasse :
La brise et les oiseaux, qui volent dans l'espace,
Viennent y parfumer leur aile et leur chanson.

Soudain, cheveux au vent, un enfant mutin passe,
Courant et voltigeant après un papillon...
Bientôt il voit la fleur, s'en approche, la casse...
Et la branche a perdu son parfum, son rayon.

Le lilas, c'est pour nous le printemps, la jeunesse,
Avec tout son arôme et toute son ivresse
Que Dieu dans sa bonté met sur notre chemin ;

Mais, un jour, le sort passe au sentier de la vie :
Il voit la fraîche fleur dont notre âme est ravie,
Et, sourd à nos sanglots, l'emporte dans sa main.

W. CHAPMAN.

A l'Œuvre

L'Alliance Nationale commence un concours dont elle attend des résultats qui dépasseront tous ceux qu'elle a obtenus jusqu'à ce jour. Si l'on songe aux grandes et étonnantes victoires qu'elle a remportées dans le passé, on est forcé d'avouer qu'elle devient ambitieuse avec l'âge ; mais doit-on l'en blâmer ? L'ambition n'est pas toujours détestable, elle est parfois raisonnable et légitime, surtout lorsqu'elle prend sa source, comme c'est bien le cas ici, dans le noble désir de combattre les infortunes. Mais il y a d'autres raisons de croire à un recrutement sans égal ; ces raisons sont de trois classes, et les voici : primo, les concours qui précèdent immédiatement les conventions du Conseil Général ont été les plus fructueux, d'année en année, parce que tous les sociétaires comprennent qu'il faut donner, à la réunion des délégués, des preuves tangibles des progrès constants de notre association ; secundo, l'Alliance Nationale étant plus prospère et son effectif plus nombreux que jamais, il s'en suit qu'elle se trouve dans les conditions les plus favorables pour faire un appel à nos compatriotes ; tertio, et par-dessus tout, pour la première fois, les dames sont invitées à travailler en faveur de la mutualité canadienne-française, et si elles sont bien convaincues que la mutualité accomplit une mission bienfaisante, il n'y a aucun doute qu'elles se feront un devoir de propager une œuvre dont le but principal est de protéger les femmes et les enfants contre la misère et le besoin.

Ainsi que nous venons de l'établir, les éléments de succès sont de premier ordre dans le concours actuel, et tous ceux qui veulent se donner un peu de peines sont sûrs de réussir. Et pourquoi ne ferait-on pas un effort ?

Non seulement les récompenses promises par le Bureau Exécutif sont belles et généreuses, non seulement la mutualité vaut bien qu'on la répande, mais la société qui réclame votre zèle, mérite à plus d'un titre l'encouragement des Canadiens français.

Essentiellement catholique et canadienne-française, administrant ses fonds avec prudence, dans la province de Québec, ce bureau de notre race, tenant ses membres au courant de ses opérations tous les mois, l'Alliance Nationale a l'honneur de détenir le record de la situation financière en Amérique. En effet, sa réserve par \$1,000 DÉPASSE D'UN TIERS, généralement, celle des

plus florissantes sociétés du genre dans le Nouveau Monde, qu'elles soient canadiennes, anglaises ou américaines.

Voilà, en quelques mots, ce que nous tenions à vous signaler principalement ; les circulaires de la société, que vous devrez étudier en entier, vous renseigneront amplement sur ses autres mérites et avantages. Et si vous faites cette étude avec soin, vous serez vite convaincus que tout Canadien-français *assurable* ne saurait choisir aucune société meilleure que l'Alliance Nationale, à cause de l'excellence de son but, de l'excellence de ses combinaisons et de l'excellence de sa situation financière.

Il ne vous restera plus, alors, qu'à trouver des personnes qui ont besoin d'assurance. Quelles sont-elles ? Voici un petit tableau qui vous guidera sûrement dans votre choix.

Ont besoin de sociétés de secours mutuel :

Tout homme qui a des frères et sœurs qui dépendent de lui ;

Tout homme qui a un père et une mère dont il est le soutien ;

Tout homme qui a une famille ;

Tout homme qui peut être malade ;

Tout homme qui doit vieillir ;

Tout homme qui doit mourir.

Après cela, si vous prétendez encore que vous ne connaissez personne qui puisse faire partie de notre société, ne bougez pas, ce serait inutile, vous n'êtes pas *né pour la chance !*

Concours

ERRATA

Quelques erreurs typographiques s'étant glissées dans l'arrêté du B. E. relatif au concours actuel, qui a paru dans le dernier numéro, nous prions nos lecteurs de prendre note des corrections suivantes : page 19, cinquième ligne, en tête, lire 30 juin au lieu de 30 juillet ; page 21, après le mot *concours*, quatrième ligne, 1ère colonne, ajoutez ces mots : Toutefois, la réception de l'un des prix mentionnés aux articles 3, 4, 5, 6 du présent arrêté, ne privera pas du droit de recevoir l'un des prix spécifiés dans l'article 7.

L'Amitié est l'union de deux âmes pour le bien. — OZANAM.

Le bonheur est un composé de tant de pièces, qu'il y en a toujours quelqu'une qui manque. — BOSSUET.

Le Canada Français

APPRÉCIÉ PAR UN FRANÇAIS

Toutes proportions de densité de population gardées, rien ne ressemble plus que le Canada actuel à certaines contrées de l'ancienne France, notamment la Saintonge et surtout la Normandie. Les mœurs originales s'y sont perpétuées, à travers les années, et les souvenirs de la mère-patrie ont été entretenus par la tradition orale et la tradition parlée. Pour quiconque pénètre dans une exploitation franco-canadienne, l'illusion est complète. Un Normand, sauf la différence de climat, se croirait en plein pays natal. Nous-mêmes, nous fûmes témoins, il n'y a pas si longtemps, d'un phénomène de cette nature, en entendant parler, comme ils parlent là-bas, avec l'accent du plus pur terroir normand, des Canadiens-français qui nous rendaient visite à Paris. Et cela n'a rien que de bien naturel, puisque le langage originel s'y transmet de génération en génération.

Des romanciers français, presque contemporains, Gabriel Ferry, par exemple, et Paul Duplessis, pour n'en citer que deux, qui ont promené leur observation au Canada même ou dans le voisinage, ont mis en scène des Canadiens français, dont ils ont fait des héros antiques. Tels le "Coureur des Bois" et le "Batteur d'Estrade," héros plus grands que nature, assurément, mais qui représentent si bien la race, avec sa bonhomie, sa force physique et ses qualités cordiales. Tels ils étaient au siècle avant-dernier, tels ils sont encore aujourd'hui, un peu modifiés sans doute par une civilisation plus avancée et plus ingénieuse, mais obligés encore de vivre, pour un bon nombre, dans les vastes solitudes de leurs exploitations rurales et de leur commerce de pelleteries, toujours prospère, en dépit de chasses incessantes et d'une destruction d'autant plus active qu'elle reste plus rémunératrice.

**

Là, on vit en famille, et comme on y est à peu près exempt des soucis de la vie matérielle, les enfants ne manquent pas. C'est là, dans ces foyers privilégiés, que l'on se plaît, aux heures des veillées, à remuer d'antiques souvenirs. Les plus anciens les transmettent aux plus jeunes, et l'on y chante souvent en chœur des chansons du pays natal, vieilles de plus d'un siècle et qu'on y répétait déjà du temps de Montcalm. Les touristes qui, à la belle saison, circulent à

travers la verte campagne normande, sont parfois surpris d'entendre quelques mélodies étranges et très poétiques, dont le caractère d'antiquité n'est pas douteux. Ils le seraient davantage si, transportés soudainement au-delà de l'Atlantique, à plus de deux mille lieues du pays natal, il leur était donné d'entendre les mêmes airs, avec les mêmes inflexions, les mêmes modulations, sinon exactement les mêmes paroles.

La perversité contemporaine n'a pas pénétré dans ces familles, en lutte ouverte, depuis des années et des années, avec la nature, et qui dans cette lutte même, ont conservé les vertus originelles de la race et la trempe du caractère. Et c'est là qu'il faut aller pour se rendre compte de ce que nous fûmes, et de ce que nous pourrions être encore, si de ce côté de l'Océan, la dépression ne s'accroissait de jour en jour, grâce à l'oubli prémédité sinon quasi-officiel, de tout ce qui fit notre gloire et notre renommée.

Les Français du Canada n'ont rien oublié de la mère-patrie. Dans leurs longues heures de lutte contre toutes sortes de difficultés, ils se sont toujours inspirés des vertus ancestrales, et rien n'est plus beau, — et plus français, — que cette résurrection progressive après la défaite imméritée. Toujours agir, jamais désespérer, telle fut — et telle est encore — la devise de ces exilés d'outre-mer, qui se sont fait une nouvelle patrie, où ils dominent par l'activité et l'intelligence, et où ils imposent presque leurs volontés aux vainqueurs d'autrefois, encore les maîtres d'aujourd'hui. Ici, malheureusement, nous ne possédons plus ces vertus primordiales et nous succombons dans la lutte impossible, c'est-à-dire dans la chasse à la chimère qui dévore toute notre activité et toutes nos énergies, de sorte qu'il n'en reste plus pour la réalité, ou qu'elles se trouveraient forcément épuisées en présence d'éventualités redoutables, sinon imminentes. Hélas ! c'est à des centaines de lieues d'ici qu'il nous faut retrouver ce qui fit jadis notre force et notre grandeur !

THOMAS GRIMM.

L'ABSENCE

On parle fort diversement
Des effets que produit l'absence :
L'un dit qu'elle est contraire à la persévérance,
Et l'autre qu'elle fait aimer plus longuement.
Pour moi, voici ce que j'en pense :
L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent ;
Il éteint le petit, il allume le grand.

BUSSY-RABUTIN.

Rêve

Après avoir ardemment bataillé avec la vie, durant mon adolescence et mon âge mûr, je voudrais passer ma vieillesse dans une maisonnette édiflée en face du Saint-Laurent, non loin d'un modeste village et d'une forêt sombre et silencieuse.

Seul avec ma compagne fidèle, j'emploierais mes journées à cultiver mon jardinet, à dorloter mes fleurs, à laisser ma barque errer sur les flots, ou à parcourir les bois mystérieux. Le soir, après la lecture de nos auteurs favoris, nous ferions, ma femme et moi, un bout de causerie languissamment affectueuse. La rêverie s'emparerait de nous et nos âmes prendraient leur vol vers le pays des doux souvenirs. Sans autre désir que de bien faire et de vivre dans une tranquille médiocrité, je coulerais une existence paisible, grave conclusion d'un prélude agité.

Bercée par la musique des vagues de l'immense fleuve, farouche dans son courroux, débonnaire dans son repos ; enivrée par les troublantes senteurs estivales, rudoyée par la bise fortifiante de l'hiver, caressée par la neige aux douceurs de ouate immaculée, mon âme exulterait et s'élèverait sans cesse vers le Dieu créateur.

Cela me suffirait pour être heureux.

E. Z. MASSICOTTE.

Le Clergé Canadien

Le clergé catholique est certainement le créateur de l'état religieux et social de la province de Québec. Personne ne peut contester le fait, et lui-même le revendique hautement à son honneur. Au point de vue religieux, surtout, cette revendication est fort juste, car il n'y a peut-être pas au monde de peuple ayant une foi plus vive, plus profonde, que le peuple canadien-français. L'état social est en grande partie le complément ou la conséquence du premier. Par conséquent, il est dans la même proportion l'œuvre du clergé.

LOUIS TESSON.

La Langue Française

"Il y a bien des raisons qui rendent l'étude du français obligatoire pour tous : nous nous contenterons d'en citer une seule : Toute personne qui connaît cette langue, peut voyager par le monde beaucoup plus facile-

ment que si elle n'en connaissait qu'une autre. Cette raison prouve que le français est la langue universelle par excellence, dont la connaissance s'impose.

Il est vrai que l'anglais est maintenant beaucoup plus répandu, plus parlé qu'il y a un siècle ou deux, mais il est loin de la vogue qu'a obtenue et qu'obtient encore tous les jours la langue de Molière et de Racine. Il est donc de la plus haute importance que le jeune homme ou la jeune fille, à la recherche d'une position sociale apprenne et sache aussi parfaitement que possible la plus utile des langues, le français."

Providence Journal.

Ce que l'Angleterre doit aux Français

La race saxonne, agreste et engourdie, dit un écrivain, aurait fait peu de bruit dans le tournoi des peuples, si des myriades de Normands, de Poitevins et d'autres Français de toutes les provinces, ne fussent venus la réveiller rudement à la suite de Guillaume-le-Conquérant. De cette époque et de la fusion graduelle des deux races, datent les progrès qui se sont manifestés successivement dans le génie, les institutions et la puissance de l'Angleterre. L'audace, l'activité, la rapacité normandes fécondèrent la vieille torpeur saxonne.

F. X. GARNEAU.

Concours de Charité

Dans un concours de charité qui eut lieu, dernièrement dans la paroisse St-Joseph de cette ville, on a organisé une lutte entre le cercle St-Joseph de l'Alliance Nationale, la succursale St-Joseph des Artisans et l'Union St-Vincent. Ces groupes mutualistes avaient chacun, comme porte-drapeau, une jeune fille des plus estimées. Celle qui rapporterait la plus forte somme serait déclarée vainqueur. Le cercle Saint-Joseph fut représenté par Mlle Léonie Joubert qui a droit à nos sincères félicitations pour le travail considérable qu'elle a accompli. Durant cette joute pacifique elle a déployé tant de zèle, de grâce et d'habileté que le triomphe de sa cause semblait assuré. Finalement, le sort lui a été légèrement contraire, mais nous pouvons dire sans crainte de nous tromper qu'en toute autre circonstance elle eût été victorieuse.

Un Calcul Amusant

Le petit calcul suivant permet, à quiconque possède quelques notions d'arithmétique, de savoir sur quel jour de la semaine tombe la date d'un mois et d'une année du dernier siècle.

Posez les deux derniers chiffres de l'année, ajoutez le $\frac{1}{4}$ de ce nombre, sans vous occuper de la fraction, ajoutez encore la date du mois, puis le chiffre proportionnel du mois tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Divisez le total par 7 et la différence (non pas le quotient) vous donnera le jour de la semaine, en comptant le dimanche pour 1, lundi pour 2, mardi pour 3, mercredi pour 4, jeudi pour 5, vendredi pour 6 et samedi pour 0.

Tableau des chiffres proportionnels :

Pour janvier, ajoutez 3.	Pour juillet, ajoutez 2.
Pour février, ajoutez 6.	Pour août, ajoutez 5.
Pour mars, ajoutez 6.	Pour septembre, ajou. 1.
Pour avril, ajoutez 2.	Pour octobre, ajoutez 3.
Pour mai, ajoutez 1.	Pour novembre, ajoutez 6.
Pour juin, ajoutez 0.	Pour décembre, ajoutez 1.

Si l'année est bissextile :

Pour janvier, ajoutez 2. Pour février, ajoutez 5.

Les autres mois comme ci-dessus.

Exemple

Supposons que vous vouliez savoir quel jour de la semaine tombe le 5 avril 1841 :

Posez.....	41
Ajoutez le $\frac{1}{4}$	10
Ajoutez la date.....	5
Ajoutez le chiffre proportionnel du mois..	2
Divisez par.....	58 7
	56 8
	—
Différence.....	2

La réponse est lundi, le second jour de la semaine.

Facéties

Un paysan alla trouver un avocat pour consulter une affaire ; l'avocat, après l'avoir examinée, lui dit qu'elle était bonne ; le paysan paya la consultation et lui dit ensuite :

“ A présent que vous êtes payé, dites-moi franchement, trouvez-vous mon affaire “ bonne ? ”

Montesquieu disputant sur un fait avec un conseiller du parlement de Bordeaux, celui-ci s'écria :

“ Monsieur le président, si cela n'est pas

comme je vous le dis, je vous donne ma tête.

—Je l'accepte, dit Montesquieu ; les petits présent entretiennent l'amitié. ”

Le prince d'Orange, au désespoir d'avoir été battu à Fleurus, Leuse, Steinkerque et Nervinde, disait en parlant de M. de Luxembourg : “ Est-il possible que je ne battrais jamais ce bossu-là ? ” M. de Luxembourg l'ayant su, répondit : “ Comment sait-il que je suis bossu ? Il ne m'a jamais vu par derrière. ”

M. de Fontenelle avait ses dîners marqués pour chaque jour de la semaine, dans un certain nombre de maisons : ce qui a fait dire à M. Piron, voyant passer son convoi : “ Voilà la première fois que M. de Fontenelle sort de chez lui pour ne pas dîner en “ ville. ”

Aux Dames

Les dames qui reconnaissent les mérites de l'Alliance Nationale ne doivent pas oublier qu'elles peuvent prendre part au grand concours qui vient de commencer et remporter les prix suivants :

DAMES ET SOCIÉTAIRES

Grand Prix d'Honneur

Une montre un or, ou un joyau de même valeur, au choix ; à la dame ou au sociétaire qui aura proposé le plus grand nombre de membres — à condition que ce nombre ne soit pas moindre de 25.

DAMES SEULES

Prix d'Honneur de Division

1er Prix. — Un joyau, valant au moins \$25, à celle qui aura présenté le plus grand nombre de membres (au moins 15) dans sa division.

2ème Prix. — Un joyau, valant au moins \$15, à celle qui aura présenté le plus grand nombre de membres (au moins 10), après celle qui aura mérité le 1er prix de division.

De plus, chaque “membre” proposé donne droit de concourir dans les prix spéciaux.

La Femme qui Croit

Il faut que l'éducation familiale donne à la société la femme qui croit ; la femme qui aime ; la femme qui travaille.

La femme qui croit en Dieu croit à sa mission et la comprend ; elle sait qu'elle vient de Dieu et qu'elle doit y retourner, entraînant à sa suite tous ceux que ce même Dieu lui a confiés, enfants, époux, subalternes, par le charme de sa bonté, la rectitude de sa conduite, l'héroïsme de son dévouement et la fidélité à ses devoirs. Graves, nombreux et pénibles, ce sont d'abord les grandes obligations morales et religieuses, puis les fatigues et les embarras de la maternité, les soins et la responsabilité de la première éducation des enfants, les occupations multipliées, diverses et compliquées du ménage et de l'équilibre du budget, les soucis et la prévoyance de l'avenir, quand ne viennent pas s'y joindre les déboires conjugaux, les épreuves de la maladie, les tristesses de la mort, le découragement de non réussite, les ingratitude et les injustices de ceux à qui on se dévoue. Si l'élément religieux ne vient pas, dans une large mesure, soutenir le courage et relever l'espérance, qui donc pourrait porter un pareil fardeau sans faiblesse, sans défection, sans compromission ? L'affection conjugale apporte bien, sans doute, quelque allègement au poids des douleurs ; mais le courage de l'homme, extérieur et violent, s'é mousse dans les luttes prolongées, mesquines, où la patience de la femme seule peut vaincre.

Ce qu'il ne faut pas, c'est la poupée qui "s'habille, babille et se déshabille" ; qui passe sa journée à courir les magasins, les soirées, les théâtres ou les bals, laissant à des domestiques, auxquels elle ne confierait pas sa bourse, la garde de l'innocence, du cœur et de la santé de ses enfants ; n'attendant de son mari qu'une soumission aveugle à ses caprices et l'argent nécessaire à ses goûts ruineux ; ne connaissant du devoir que le mot, mot qui pour elle n'a pas de sens ou dont le sens ne lui est, croit-elle, pas applicable.

Il ne nous faut pas la femme qui réclame l'émancipation ! Qu'entend-on par cette expression, mal définie, d'émancipation ? La faveur de lutter avec les hommes ? Mince faveur ! Pour quelques esprits d'envergure exceptionnelle qui pourraient soutenir avec avantage les luttes diplomatiques, économiques, combien perdraient leur plus bel apogée : l'influence dans la famille ! La femme

est faite pour le foyer, non pour la tribune. N'est-elle pas entourée des hommages et des respects des hommes ? Voudrait-elle, en devenant leur rivale dans les travaux qui leur sont réservés, susciter leur animosité, briser leur haine, descendre de son piédestal pour lutter dans la mêlée où il n'y a déjà que trop de combattants, y recevoir des coups meurtriers, y faire des blessures sanglantes ? Non, qu'elle reste, dans son attitude de divinité inviolable, au foyer dont elle a la garde ! Elle est vraiment là dans son domaine, sous le jour favorable qui donne le relief à ses facultés, l'éclat à son intelligence, l'irradiation aux délicatesses de son cœur.

Que la femme n'ambitionne pas des droits qui seraient l'abdication de ceux dont elle jouit et des libertés qui seraient la perte de ses charmes. Qu'elle ne se masculinise pas, ni par le costume, ni par les habitudes ; qu'elle garde par la simplicité de son attitude son attrait virginal et mystérieux ; par sa retenue souriante, mais inflexible, l'armure qui impose le respect ; par sa sobriété, la possession de soi-même qui défend contre toute surprise. Qu'elle évite de copier les modes excentriques des demi mondaines : la simplicité sera toujours une preuve de son bon goût et ne peut qu'honorer une femme dans un siècle où "les duchesses s'habillent de serge et vont à pied", tandis que les courtisanes empanachées se prélassent dans de fringants équipages.

Comtesse DE LA TUAL.

Shakespeare Catholique

A quelle religion appartenait Shakespeare ? Malgré le témoignage de Guizot, qui avait affirmé que Shakespeare appartenait à la religion catholique, des doutes avaient été émis à nouveau sur ce point délicat.

Or, l'opinion de Guizot vient de recevoir une confirmation éclatante par la découverte du testament authentique du grand dramaturge, découverte que l'on doit aux patientes recherches de Mgr Rougemont.

Le *Diario* de Barcelone, qui annonce la mise au jour de ce testament, dit que le document débute ainsi :

"Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, moi, Guillaume Shakespeare, membre indigne de la sainte religion apostolique et romaine, etc."

C'est donc maintenant un fait acquis pour l'histoire : Shakespeare était catholique.

L'intelligence des chiens

On a souvent parlé de l'intelligence des chiens, voici à ce sujet une historiette qui nous semblent mériter les honneurs de la reproduction.

M. X... qui est artiste, et artiste bien connu, avait dressé son chien à aller lui acheter tous les jours quatre sous de tabac à fumer. Il lui mettait les quatre sous dans la gueule, et l'animal revenait un instant après avec le paquet demandé.

Les premiers jours, cette commission s'exécutait avec beaucoup moins de régularité, le chien flânait, en route, et il lui arrivait parfois d'égarer l'argent ou le tabac ; mais des coups de fouet fortement appliqués lui firent sentir l'inconvenance de sa conduite — et le corrigèrent à tout jamais de ses escapades et de ses distractions.

Notre artiste continuait donc à se servir de son intelligent commissionnaire — lorsque ces jours derniers — après lui avoir remis les quatre sous réglementaires dans la gueule, il ne le vit plus revenir.

Il commençait à s'inquiéter de cette absence, lorsque l'animal haletant et épuisé, comme s'il venait de faire une longue course, arriva, en apportant à son maître... huit sous de tabac !...

Celui-ci, ne comprenant rien à ce changement, descend chez la marchande et lui demande si, par hasard, elle ne se serait pas trompée !...

— Du tout... monsieur... votre chien a bel et bien remis, sur mon comptoir, huit sous !

Le maître cherchait à s'expliquer le mystère de cette multiplication de sous, lorsqu'un gamin reconnaissant le chien, se mit à le poursuivre en criant : " Au voleur ! "

On interrogea le gavroche, et on découvrit la vérité. Azor, ayant perdu les quatre sous requis par son maître, n'avait plus osé rentrer chez lui... il avait couru à droite et à gauche... puis, voyant des gamins jouer au bouchon... et des sous sur le bouchon... il avait sauté dessus... et avait apporté le fruit de son larcin chez la marchande de tabac !

Choisissez vos amis

Soyez, s'il se peut, aimé de tout le monde ; mais n'ayez qu'un certain nombre d'amis, et choisissez-les bien.

— L'impie, le jureur, le libertin : amis pernicieux.

Le joueur de profession, l'intrigant : amis dangereux.

L'homme vain, celui qui veut faire fortune à quelque prix que ce soit : amis faux.

Le mauvais plaisant, celui qui veut seul avoir de l'esprit, le diseur de riens : amis ennuyeux.

Le médisant, le satirique : amis à craindre.

Le flatteur, donneur de mauvais conseils : amis inutiles.

Le caractère fantastique et bizarre, celui qui se fâche aisément et qui s'offense, sans sujet : amis ridicules.

L'humeur capricieuse, l'esprit dur, celui qui nous ferait trop acheter ses services : amis tyranniques, dont la haine serait moins facile à supporter que l'amitié.

Ne comptez pas non plus beaucoup sur l'amitié des égoïstes et même des gens flegmatiques, ils ont si peu de sentiments qu'ils n'en ont guère que pour eux-mêmes.

HARANGUE INTERROMPUE

Henri IV, arrivant à Amiens, très fatigué, plusieurs députés vinrent pour le complimenter. Celui qui portait la parole, commença sa harangue ainsi : — Roi très bénin, très grand, très clément, très puissant... Sa Majesté, pour couper court à la harangue, répartit : — Dites aussi très las. Et le harangueur très sot en resta là.

A tous les Recruteurs

PRIX SPÉCIAUX

Dans le présent concours, les prix suivants seront accordés aux dames et aux sociétaires ayant présenté un ou plusieurs membres, et qui auront prédit le plus exactement le chiffre de la réserve (c.-à-d. le surplus des recettes sur les déboursés effectués) de la caisse de dotation, le 1er août prochain ; savoir :

Un prix de \$25.

Un prix de \$15.

Deux prix de \$10.

Cinq prix de \$5.

Quinze prix de \$1.

Les concurrents pourront donner autant de réponses qu'ils auront présenté de membres. Ils recevront des bulletins pour cet objet.

Une Offre Alléchante

Il y a trente-cinq ou quarante ans, un négociant de Lyon revenait de Paris à sa ville natale,

Dans le coupé de la diligence se trouvait, près de lui, un grand gaillard, bon vivant, remuant, hâbleur, gasconnant en diable ; mais, au demeurant, le meilleur et le plus charmant compagnon de voyage qui se pût trouver.

En descendant à Lyon, le négociant, charmé de la verve et de l'entregent de son voisin, s'écria :

—Sacrédié ! que je suis donc content d'avoir fait votre connaissance !... Vous êtes un bon enfant, un bon vivant !... Vous avez une *blague* d'enfer !... Faisons un marché. Voulez-vous ?

—Dame ! Lequel ?

—Tenez, venez dîner avec moi, entre la poire et le fromage, nous parlerons de cela. J'ai une idée... Voulez-vous ?

—Soit... mais je paye mon écot... j'y tiens...

—Comme vous voudrez... Est-il drôle !... Ah ! écoutez, je vous aime !

On se mit à table : le négociant propose au grand gaillard une place de commis voyageur dans sa maison : c'était son idée.

—Je m'y connais, dit-il ; je vous ai toisé tout de suite, et vous ferez votre chemin !...

—Mais, mon cher monsieur...

—Ça ! de quoi vivez-vous ?

—Peuh ! de peu de chose !...

—Encore. Que gagnez-vous par an, dans dans votre partie ?

—De 80 à 100,000 francs.

—A quoi faire ? mon Dieu ! demanda l'autre désappointé.

—A noircir des feuilles de papier avec une plume !...

—Bah ! farceur !... Mais comment vous nommez-vous donc ?

—Alexandre Dumas !

L'Éducation des Garçons

Un philosophe dit que la bonne éducation des garçons consiste à leur enseigner ce qu'ils doivent savoir lorsqu'ils seront des hommes.

Il faut leur apprendre à être francs et naturels. Toute éducation qui n'est pas basée sur ce principe ne vaut rien. Il est préférable de ne pas savoir lire et d'être franc et naturel que de connaître toutes les sciences

et toutes les langues et d'être faux et dissimulé. Enseignez aux enfants que la franchise et la loyauté valent mieux que la richesse, la puissance et tous les biens de la terre.

Il faut qu'ils soient chastes, en pensées, en paroles et en actions, il faut être chaste de corps et d'esprit.

On doit leur enseigner à ne pas être égoïstes ; il faut tenir compte des sentiments et du bien être d'autrui, se montrer généreux, noble et humain, avec le respect des personnes âgées et des choses sacrées.

On doit avoir confiance en soi, développer son esprit d'initiative et ne compter que sur soi-même dès l'enfance. Il faut travailler toujours et l'on doit pouvoir se suffire à soi-même le plus tôt possible. On doit apprendre aux enfants que tout travail honnête est honorable et que c'est une honte de mener une vie oisive aux dépens d'autrui.

Lorsqu'un enfant saura tout cela et qu'il sera imbu de ces idées, qu'il soit pauvre ou riche, il sait les choses les plus importantes qu'il doit connaître.

Variétés

OPINION DE TROIS VEUVES

Première veuve.—J'ai été heureuse en mariage, je puis l'être encore..... Les maris valent mieux qu'on ne prétend... Je me remarierai !

Deuxième veuve.—J'ai été malheureuse dans mon premier mariage. J'ai donc des chances de bonheur pour mon second. Je me remarierai !

Troisième veuve.—J'ai été heureuse dans mon premier mariage, malheureuse dans mon second, il faut jouer la balle. Je me remarierai !.....

* * *

OPINION DE TROIS VEUF

Premier veuf.—J'étais heureux en ménage. Oh ! oui je l'étais..... Je ne pourrai l'être davantage. Je ne me remarierai pas.

Deuxième veuf.—Mon ménage était un enfer ; me voilà délivré. Non, je ne me remarierai pas !

Troisième veuf.—Ça marchait mal dans mon premier ménage ; encore un peu plus mal dans mon second. Je ne suis pas curieux de savoir comment ça marchera dans mon troisième. Je ne me remarierai pas !

La vertu, c'est l'effort employé pour accomplir le devoir. — P. FÉLIX.

Le Rire

M. E. Faguet, académicien et professeur en Sorbonne, un des moralistes les plus connus de notre temps, devait, au printemps, présider la distribution des prix au lycée Charlemagne, à Paris. Mais il ne l'a pas fait, des ordres supérieurs l'en ayant empêché.

Sous ce titre : "Ce qu'edt été mon discours", il fait connaître le discours subversif qu'il eût prononcé. Le voici : nos lecteurs ne regretteront pas les quelques minutes consacrées à cette lecture.

"Mes enfants, la plupart des gens qui ont parlé du rire en ont parlé d'une façon lugubre. C'est qu'ils ont parlé du rire triste. Il y en a un qui est de moquerie sardonique, sarcastique et, au fond, enragée.

C'est ainsi que Voltaire disait : "Je me couche tous les soirs dans l'espoir de me moquer du genre humain en me réveillant le lendemain". C'est ainsi que Beaumarchais écrivait : "Je me hâte de rire de tout pour n'être pas obligé d'en pleurer".

C'est ainsi que de Molière lui-même on a pu dire, quoique avec un peu d'exagération :

Cette mâle gaieté, si triste et si profonde
Que lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

C'est ainsi encore que votre La Bruyère, que vous apprenez par cœur peut-être un peu trop tôt, a dit familièrement : "Il faut rire avant d'être heureux, si on ne veut pas mourir sans avoir ri".

Tout cela est bien, si l'on veut, et, en tout cas, c'est assez joli pour être cité. Mais il y a un autre rire dont on ne parle pas assez et qui est bien plus recommandable. C'est le rire gai.

C'est le rire de la joie de vivre et de se sentir bien portant de corps et d'âme. Ce rire-là, mes enfants, c'est un acte de reconnaissance envers le Créateur et, donc, c'est une espèce de prière.

Je vous souhaite de faire votre prière du matin, votre prière du soir et une petite oraison vers midi. Ne vous scandalisez pas. Je suis, ce disant, beaucoup plus d'Eglise que vous ne croyez peut-être.

Les religieux et les religieuses non seulement pratiquent la gaieté, mais se la commandent. C'est une de leur règle. Il faut être gai et il faut rire en récréation, comme il faut être sérieux dans la méditation et le travail.

Ils ont parfaitement raison. Ce sont de très bons psychologues. Ils savent que la gaieté est le témoignage d'une bonne cons-

cience, bien entendu ; mais ils savent aussi qu'elle la donne, qu'elle contribue à la donner. Ils connaissent l'influence, qui est considérable, de l'extérieur sur l'intérieur, du geste sur la pensée et de l'attitude sur l'âme.

Comme Pascal soutenait, non sans cause, que la pratique conduit à la foi, — à la condition, je crois, que la foi suggère déjà un peu la pratique, — de même ils pensent que le rire, témoignage de la paix du cœur, amène peu à peu le cœur à la paix.

L'uniforme, comme vous le savez, influe sur le tour des pensées et des sentiments. Voyez le mien, comme il me rend sérieux ! Eh bien ! la gaieté est l'uniforme de la bienveillance. Il finit par la faire pénétrer jusqu'au fond du cœur.

Prenez souvent cet uniforme-là et, si vous voulez que je fasse appel à votre coquetterie, songez que, de tous, c'est celui qui vous va le mieux. Souriez, le sourire c'est la nature en permission. Riez, le rire c'est la nature en vacances.

Riez, même en classe. Il y a, même en classe, du temps pour tout ; et je connais assez vos maîtres pour savoir qu'ils ont le travail facile, l'enseignement gai, parce qu'ils sont assez forts pour que l'un et l'autre ne leur coûtent rien. Nous vous les faisons comme cela. Que celui qui n'a jamais ri nous jette la première pierre.

Il y a eu un fondateur d'une de nos trois Républiques qui disait, très vieux : "Il faut prendre tout au sérieux et rien au tragique." C'est une parole profonde. Faites toujours ainsi.

Je passe une partie de ma vie à analyser des tragédies et des comédies. Au fond, je ne les aime ni les unes ni les autres. Je ne les aime qu'esthétiquement. La tragédie fait pleurer et la comédie fait rire des hommes. Il ne faut pleurer ni rire tristement. Il faut rire comme si le rire était un signe de gaieté.

Je vous souhaite une gaieté joyeuse. Elle est agréable à Dieu, aux hommes et à soi-même. On ne sait pas combien de devoirs on accomplit en riant aux éclats. Je crois bien que toute la morale est dans la gaieté.

Je vous vois tout-à-fait en train de pratiquer cette morale recommandable. Cela m'avertit que je n'ai pas besoin de vous donner plus longtemps des conseils."

Le devoir, dut-il nous déplaire,
Jamais n'enfante le regret ;
S'il coûte quelque peine à faire,
C'est un plaisir quand il est fait.

LA PLACE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 806.

 MONTRÉAL, MARS 1902

Où et là

Deux nouveaux membres seulement pour
gagner la médaille du quart de million.
Commencez par cela.

Donnons-nous la main pour faire de l'an-
née 1902 la date d'un des plus grands succès
de l'Alliance Nationale.

Vous avez droit de vous payer quelque
luxu, aujourd'hui, si vous avez pourvu au
nécessaire pour l'avenir.

Ce qui vaut la peine d'être fait doit être
fait promptement. Vous savez qu'il faut
s'assurer, assurez-vous aujourd'hui.

Officiers de cercle ! faites votre devoir.
Vous devez être au feu dès le commence-
ment de l'action. Noblesse oblige !

La campagne de recrutement s'ouvre sous
les meilleurs auspices. Pas d'arrêt et pas de
faiblesse, le mot d'ordre est "En avant".

Celui qui ne sait pas épargner à mesure
qu'il gagne, mourra sans laisser un sou, après
avoir été courbé sur son travail toute sa vie.

Augmenter l'effectif et augmenter la ré-
serve, voilà les deux moyens d'atteindre la
puissance et la stabilité pour une institution
comme la nôtre.

La première carte d'admission présentée
par une dame depuis l'ouverture du con-
cours, porte la signature de Mme Guillaume
Gagnier de Ste-Martine.

" Aussitôt que l'hiver sera fini j'entrerai
dans l'Alliance Nationale ". Voilà la réponse

que vous avez entendue souvent. Eh bien,
l'hiver s'en va rapidement, songez à remplir
votre promesse.

Le B. E. expédie actuellement, à tous les
cercles, des circulaires de propagande qu'ils
devront utiliser dans le présent concours.
On ne doit pas craindre de répandre la bon-
ne semence.

Avec la reprise des affaires coïncide l'ou-
verture du plus grand concours que l'Al-
liance Nationale ait jamais offert à ses mem-
bres. Quel est celui qui ne profitera pas de
cette heuseuse coïncidence ?

Nous prions les sociétaires d'attirer l'at-
tention des dames et des demoiselles sur les
magnifiques récompenses qui leur sont of-
fertes dans le concours actuel. Il nous sem-
ble que le beau sexe ne devrait pas refuser
une telle occasion et de gagner de splendides
prix et d'aider au recrutement d'une société
qui est leur protectrice et leur amie.

Nous commencerons, dans un prochain
numéro, à publier, dans le tableau reproduit
plus loin, chaque mois, les noms des cercles
dont les rapports et remises mensuels ne
nous auront pas été transmis dans les dix
premiers jours du mois, manquement qui
rend ces cercles passibles des pénalités édic-
tées par les articles 317 et 321 des statuts.

Le 12 février dernier, décédait en cette
ville, Mme Marguerite Thibodeau, épouse de
M. S. Larchevêque, premier président du
Cercle St-Pierre, No 8. L'ALLIANCE NATIO-
NALE offre au sociétaire éprouvé ses plus
sincères condoléances et accorde un dernier
témoignage de gratitude à cette dévouée ad-
miratrice de notre société, qui, ainsi que son
digne époux, a contribué pour une large part
aux succès qui ont illustré les annales du
Cercle St-Pierre.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE ST-LOUIS DE GONZAGUE, No 164.

Institué à St-Louis de Gonzague, comté
de Beauharnois, le 3 mars 1902, par M.
Charles Duquette, R.P.P.G.

Officiers élus :

Président, Rév. J. M. Bourbonnais.

Vice-Président, H. Payant.

S.-A., S.-F. et Très., H. Lepage.

Médecin-Examineur, P. A. Dansereau.

Commissaire, A. Beaudin.

Introduceur, D. Duval.

M. l'abbé C. A. Santoire, curé, a été suggéré comme Substitut du P.G.

Ce cercle avait d'abord été institué en Bureau de perception, le 16 novembre 1898.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B.P. STE-AGATHE DE LOTBINIÈRE, No 50.

Institué à Ste-Agathe, comté de Lotbinière, le 1er mars 1902, et organisé par M. Charles Duquette, R.P.P.G.

Percepteur, J. W. A. Brochu.

Md.-Ex., James Richardson.

Une Réunion Mémorable

REMISE DE LA BANNIÈRE D'HONNEUR ET DISTRIBUTION DE PRIX

Le dimanche, 2 mars courant, vers huit heures du soir, le Cabinet de Lecture paroissial présentait un coup d'œil animé. Malgré la température défavorable, près de 300 sociétaires de l'Alliance Nationale avaient répondu à l'aimable invitation du Bureau Exécutif et étaient venus prendre part à une véritable fête de la mutualité. Il s'agissait de la présentation de la première bannière du nouveau siècle, de la distribution de prix de cercles et de prix personnels ainsi que de la discussion des moyens à prendre pour promouvoir les intérêts de notre belle association.

Sur la scène, on remarquait : Le Président Général, le Secrétaire G., le Médecin en chef, MM. Eug. Godin et S.D. Vallières, M.B.E., ainsi que MM. Chauvin, ex-M. P., l'échevin N. Lapointe, A. Chaussé, I.G., O. Bourdon et J. A. Naud, Aud. G., etc.

Dans la salle, nous avons noté la présence des officiers des cercles St-Pierre, Mont-Royal, Jeanne d'Arc, St-Joseph, Sacré-Cœur, Bourget, Hochelaga, Dollard, etc., etc.

Le Président Général ouvrit la séance par la remise de la première bannière d'honneur du vingtième siècle, un chef-d'œuvre artistique, au vainqueur, le Cercle Hochelaga, et il félicita ce groupe de mutualistes de leur zèle et de leur dévouement, puis il parla de la prospérité de l'Alliance Nationale. Notre Président Général fut très heureux dans ses remarques et il fut plusieurs fois interrompu par les ap-

plaudissements enthousiastes de l'auditoire. Au nom du cercle lauréat, M. Dignard, président, et M. le docteur Garceau répondirent avec bonheur. En résumé, ils dirent que si leur cercle avait réussi, c'était dû à l'excellente situation financière de la société en général, à la confiance que le public avait dans son Président Général, comme dans les autres administrateurs. Ils ajoutèrent qu'ils avaient bien travaillé et qu'ils entendaient continuer afin de gagner la bannière définitivement ; qu'ils savaient que la lutte serait chaude, mais qu'ils ne la craignaient pas.

M. le Président Général remit ensuite une série d'insignes d'officiers à M. Benoit, président du cercle Dollard, lequel, quoique l'un des derniers organisés, a su se distinguer sans retard.

Vint ensuite, la présentation, par le Président Général, d'une montre en or, grand prix d'honneur, à M. J. Fortier, protonotaire de Ste-Scholastique. Disons en passant, que le cercle de Ste-Scholastique n'était qu'un Bureau de Perception, au commencement du dernier concours et que le progrès considérable qu'il a accompli lui a mérité le drapeau d'honneur.

À la distribution des prix succédèrent les discours qui furent écoutés avec grand intérêt. Il ne nous est pas possible de rapporter ces discours au long, aussi nous contentons-nous d'énumérer les principaux points qui ont été traités.

M. L. J. D. Papineau, S. G., explique les conditions du nouveau concours et parle de la situation financière de la société, de la sécurité des placements, de la nécessité d'accumuler un fond de réserve, et des progrès de l'Alliance Nationale.

M. E. H. Godin, M. B. E., commente le concours et attire l'attention de ses auditeurs sur la nécessité de protéger nos familles contre l'adversité. Il termine en mettant le cercle Hochelaga en garde, car il compte des émules de valeur.

M. A. Chauvin, avocat et ancien député, fut éloquent comme toujours, il dit que cette démonstration est une sorte de revue des troupes de l'Alliance Nationale. Elle annonce de nouvelles victoires. Il aime cette belle société catholique et canadienne-française, il a foi en son avenir, en son but élevé qui est patriotique et bienfaisant ; il a de plus confiance dans son administration.

M. Théo. Cypihot, le médecin en chef, fait connaître les services que rend la profession médicale à la mutualité et il insiste sur le

fait que la sélection des membres doit être judicieuse.

La soirée se termina par plusieurs morceaux de chants canadiens dus à l'obligeance de M. Payette et quelques-uns de ses amis du chœur de St-Henri. L'hymne officiel de la société : *O Canada terre de nos aïeux*, fut particulièrement enlevé.

Somme toute, l'assemblée a été mémorable et nous croyons qu'elle sera le germe du grand succès qui doit couronner le concours actuel, aussi devons-nous des félicitations au Bureau Exécutif qui a eu l'excellente idée de cette réunion.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE DELORIMIER, No 112.

La résolution suivante a été passée unanimement par ce cercle, à sa dernière assemblée du 13 mars courant :

"Le Cercle Delorimier, No 112, désire exprimer sa reconnaissance aux membres des autres cercles qui ont bien voulu l'aider à secourir l'un de ses membres dans l'infortune."

15 mars 1902.

L. DESAUTELS, S.A.

CONDOLÉANCES

CERCLE STE-GENEVIÈVE, No 9.

A l'assemblée régulière de ce cercle, le 26 février 1902, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par M. A. Z. Libersan, secondé par M. Joseph Paquin : Que les membres de l'Alliance Nationale, Cercle Ste-Geneviève, No 9, ont appris avec douleur la mort de Dame Koch St-Pierre, née Elise Lavigne, mère de MM. Téléphore St-Pierre, président, Hyacinthe et Zotique St-Pierre, membres de ce cercle, et sœur de M. Orice Lavigne, aussi membre de ce cercle, arrivée le 26 décembre 1901.

Que le Cercle Ste-Geneviève, No 9, leur offre ainsi qu'à la famille l'expression de sa profonde sympathie dans le malheur qui vient de les frapper.

Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille et à la revue de l'Association.

ALDÉRIO BOILEAU,

Ste-Geneviève, 3 mars 1902. *Sec.-Arch.*

CERCLE CONTRECCŒUR, No 37.

A une assemblée du Cercle Contreccœur, No 37, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées :

Proposé par J. A. Cormier, secondé par H. Tétreault : Que c'est avec douleur que nous avons appris le décès de Dme J. B. K. Gervais et offrons l'expression de nos sympathies et sincères condoléances à notre confrère éprouvé.

Proposé par A. Charron, secondé par Jos. Leblanc : Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille ainsi qu'à notre organe officiel pour publication.

J. E. D. GUYON,
Sec.-Arch.

Contreccœur, 15 mars 1902.

CERCLE RICHELIEU, No 102.

Le Cercle Richelieu, No 102, à sa réunion du 12 courant, a adopté les résolutions suivantes : Proposé par MM. A. Gagnon, A. Leclair, O. Desloges, et secondé unanimement : Que le Cercle Richelieu a appris avec douleur la mort de M. E. Boudreau, père du confrère Ferdinand Boudreau ; aussi la mort de l'enfant bien-aimé de du confrère E. Mallette ;

Que le Cercle Richelieu offre aux familles éprouvées leurs vives sympathies et sincères condoléances ;

Que copies des présentes soient transmises aux familles et à la revue de l'Alliance Nationale.

LOUIS FAGUET,

Montréal, 12 mars 1902.

Sec.-Arch.

BUREAU DE PERCEPTION ST-LIBOIRE, No 5.

Proposé par M. John Morel, secondé par M. le docteur M. Chagnon : Que les membres de ce Bureau ont appris avec regret la mort de leur dévoué confrère Anthime Cousineau, enlevé à l'affection d'une épouse et de trois enfants ; qu'ils offrent à la famille leur plus profonde sympathie et leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de les frapper ; que copies des présentes résolutions soient transmises à son épouse et à la revue de l'Alliance Nationale pour y être insérées.

St-Liboire, 3 mars 1902.

J. MOREL,

Percepteur.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses Substituts auprès des cercles ci-après dénommés :

MM. Jos. Rondeau, Cercle Champlain, No 108 ;
Rév. C. A. Santoire, Cercle St-Louis de Gonzague, No 164.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins-Examineurs suivants :

MM. James Richardson, B.P. Ste-Agathe, No 50 ;
P. A. Dansereau, Cercle St-Louis de Gonzague, No 164.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Pré. Gén.
Jos. Montpetit..	T.	Soulanges....	60	3 mars '02
L. A. D. Gauthier	S.F.	St-Guilhaume.	50	" " "
Cyrille Garnier..	T.	Delorimier....	112	" " "
Ehrem Charland	S.F.	St-Paul.....	36	" " "
W. Desjardins	S.F.	Hochelega....	29	" " "
Fernand J. Brouseau	S.F.	Sagard.....	48	" " "
J. A. Long.....	S.F.	Garneau.....	118	" " "
H. Lepage.....	S.F. et T.	St-Ls de Gonz.	164	13 " "

BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé par B.E.

Chs D. Ouellet	Per.	B.P. Lourdes....	49	6 mars 1902
----------------	------	------------------	----	-------------

ETAT FINANCIER

Au 31 Janvier 1902

A Divers.....	5.57
A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....	13.00
	<u>\$ 4,106.74</u>

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 décembre 1901..	\$262,077.56
Produit des contributions.....	7,861.66
Intérêts.....	2,433.32
	<u>\$272,372.54</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu Athan. Bibeau	\$ 1,000.00
Par bénéficiaires de feu Gilb. Cardinal.....	500.00
Par bénéficiaires de feu Pierre Chevalier	1,000.00
Par bénéficiaires de feu F. Trudeau.....	500.00
Par bénéficiaires de feu L. M. St-Onge	1,000.00
Par bénéficiaires de feu J. B. Bêlisle.....	1,000.00
Par Caisse Générale 5%.....	393.08
Par balance au 31 jan. 1902...	266,979.46
	<u>\$272,372.54</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 décembre 1901...\$	2,564.29
Produit des contributions	193.38
	<u>\$ 2,697.67</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Aug. Gemme....\$	4.00
Par bénéfices Jacques Richard..	12.87
Par bénéfices Jos. Galarneau ..	43.00
Par bénéfices Raoul Lapensée..	4.00
Par Caisse Générale 5%.....	9.67
Par balance au 31 jan. 1902....	2,624.13
	<u>\$ 2,697.67</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 402.75
A Organisation	34.50
A Rétribution semi-annuelle....	3 300.25
A Honoraires d'enregistrement..	222.00
A Honoraires revision d'examens et mutation.....	7.50
A Revue	44.50
A Fournitures	76.67

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 6.00
Par Inspection et Propagande...	37.00
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	359.16
Assurance de garantie.....	5.00
Tél., télégraphe et express..	24.83
Divers	14.57
Par Organisateur, salaire et dépenses.....	118.55
Par Examens-médicaux.....	48.00
Divers	77.80
Revue	10.00
	<u>\$ 700.91</u>
Balance au 1er jan. 1902.....	691.98
	<u>\$ 1,392.89</u>
Balance au 31 jan. 1902.....	2,713.85
	<u>\$ 4,106.74</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$266,979.46
Balance Caisse Générale	2,713.85
Balance Caisse Centrale des Malades.....	2,624.13
Balance Caisse d'Épargne.....	2,618.37
	<u>\$274,935.81</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 9,900.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,939.40
Municipalité	27,720.00
Prêts hypothécaires.....	190,200.00
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	40,107.41
	<u>\$275,266.81</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les reports mensuels, etc.....	331.00
	<u>\$274,935.81</u>

Montréal, 1er février 1902.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,
O. BOURDON, }
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214-5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC. DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er de mars courant, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	

MORTALITÉ

No 187. — NOÉ NADON, 49 ans, admis dans le Cercle D'Argenteuil, No 84, le 29 décembre 1895, est décédé à Montréal, le 20 novembre 1901. Cause : *Hémorrhagie cérébrale*.

Bénéficiaire : Ordélie Gauthier, épouse, \$1,000.

No 188. — PIERRE CHEVALIER, 61 ans, admis dans le Cercle Joliette, No 17, le 30 juin 1894, est décédé à Joliette, le 28 novembre 1901. Cause : *Cancer*.

Bénéficiaire : Domithilde Lacasse, épouse, \$1,000.

No 189. — HONORÉ LAVOIE, 37 ans, admis dans le Cercle St-Auguste, No 117, le 26 août 1897, est décédé à St-Henri de Montréal, le 24 décembre 1901. Cause : *Fièvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Alma Legault, épouse, \$1,000.

No 190. — C. E. LARIVIÈRE, 32 ans, admis dans le Cercle Mont-Royal, No 2, le 25 juin 1896, est décédé à Ste-Cunégonde, le 25 décembre 1901. Cause : *Maladie des poumons*.

Bénéficiaire : Maria Archambault, épouse, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.F.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 286 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 1/2 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.F.G., J. A. Naud, 330 Delisle; Prés., Jos. Marcotte, 214 Atwater; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 179 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., 45 rue Vint.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.F.G., Jos. Deslauriers; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichelière; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Oubr. Réunions, 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.F.G., Jos. B. Lefebvre, Summerles; Prés., Georges Tardif; S.A., D. Rousse; S.F., R. Lefebvre; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CEROLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés. Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicote, 127 Queenel, Ste-Quenode; S.F., Ed. Sawyer, 383 Selgneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, 8h à 9h, 86 rue Fulford.

No 6—CEROLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. S. Beauchamp, 3744 Papineau; S. A., A. Chevalier, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapiere, 290 Plaisance. Réunions, 3e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CEROLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés. Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CEROLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., P. Lamontagne, 000 Dorchester; Prés. M. Havard, 233 Ste-Elisabeth; S. A., W. L. Dunde, 225 Visitation; S. F., J. A. Mignault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CEROLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., A. Z. Liberman; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Oscar Guilbault; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CEROLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon. Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés. Jos. Lussier, 84 Laprairie; S. A., N. Bellin, 18 Châteauguay; S. F., S. Laprade, 339 Châteauguay; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Royery.

No 11—CEROLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Noisoux, 2157 Notre-Dame; Prés. Dr G. Demers, 233 Notre-Dame; Sb. P. G., Régis Bélanger, 62 Av. Walker, St-Henri; Md. E., Dr T. Bolduc, 2164 Notre-Dame. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CEROLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., T. Loiseleur, 41 Metcalfe; Prés. S. Letourneau, 1900 St-Jacques; S. A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S. F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CEROLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Etienne Roby, 508 Ave Laval; Prés. L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CEROLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb. P. G., L. H. Gauvin; Prés. L. Lajoie; S. A., J. M. Bordua; S. F., J. E. Marolle; Md.E., H. F. Daigault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marolle.

No 15—CEROLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Bélieux; Prés. Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CEROLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb. P. G., Louis Doncet; Prés. Pierre Doncet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CEROLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés. J. Adolphe Renaud; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guilbault; Md.E., J. O. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de M.M. Renaud & Guilbault, 56 Notre-Dame.

No 19—CEROLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés. Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CEROLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés. G. Lejeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devarenne, 683 St-Valier; S. F., F. Blouin, 189 Desfontaines; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CEROLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 296 du Roi; Prés. L. A. Beaulieu, 69 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., J. Clouet, 77 St-Jochin; Md.E., J. Guérard, 189 Desfontaines. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 260 St-Joseph.

No 22—CEROLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P. G. Th. Durin; Prés. H. Lalonde; S. A., Stanislas Sauvé; S. F. et Md.E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LAGARDIE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P. G., Rév. J. M. Duhamel, curé; Prés. A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue) Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CEROLE LABROUQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charretier; Prés. Jos. Simoneau; S. A., F. Boucher; S. F., E. P. Bédard; Md.E., F. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CEROLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., P. Joubert; Prés. W. Leroux; S. A., A. Ouellette; S. F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., salle des Artisans.

No 28—CEROLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb. P. G., W. Boucher; Prés. J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Descaotes; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29—CEROLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Clôphas Dignard, 31 Hudon; S. A., A. Roy, 78 Cuvillier; S. F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CEROLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés. A. Dugas; S. A., M. Granger, N. F.; S. F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vépres à la salle publique.

No 33—CEROLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb. P. G., L. Séguin; Prés. Elie Pharand; Co. S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CEROLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés. J. C. Ferron; S. A., D. A. Daigault; S. F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Oécile.

No 36—CEROLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P. G., J. B. Parent; Prés. Chs. Domingue; S. A., J. A. Lapiere; S. F., Nap. Domingue; Md.E., W. Foursault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CEROLE COURCEVOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés. Albert Charron; S. A., Dieudonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CEROLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P. G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S. A., Maxime Poltier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CEROLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullum; Prés. P. Larière, 643 Notre-Dame; S. A., H. Faquet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Ledis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larière, 5 Dufresne.

No 44—CEROLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés. The Lamagne, 706 St-Urbain; S. A., L. A. Gendron, 583 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 687 Berri; Md.E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CEROLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P. G. et S. A., John McMillan; Prés. J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CEROLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb. P. G., L. J. Kéroac; Prés. A. Gauthier; S. A., F. Fafard; S. F., Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois salle Labine.

No 48—CEROLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaudin, curé; Sb. P. G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S. A., F. N. Fimeau; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49 — CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., E. S. Bourret; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 3ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50 — CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélieux; Prés., L. O. Figrault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. A. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51 — CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., J. P. Maclure; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53 — CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. L. St-Jorre, 805 St-Denis; Prés. et Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation; S.A., Alcide Chausse, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54 — CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Déroux; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58 — CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudeuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 59 — CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Ch. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chevenet.

No 60 — CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Ovide Séguin; Prés., C. Labouradère; S.A., Jos. D. Coutière; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cèdres.

No 61 — CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitré; Prés., Nap. Fortin, 1517 Ontario; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Ouimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Lavolette, 1173 Plessis. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montgr y (ci-devant Mignonne).

No 63 — CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beauvois; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64 — CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., F. Th. Desjardins; S.A., Horfite; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65 — ST-FRS-XAVIER, Epiphane, Co de l'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66 — CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67 — CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgaud; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Outeguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69 — CERCLE CERCLE ST-GEORGES, Malsonneuve

Sb.P.G., Hormidas Ricard, 591 Lassalle; Prés., Adolphe Desllets; S.A., Alcide Gendron, 829 Lassalle; S.F., Amédée Beauré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, 189 Létoirneux, 84 hrs p.m.

No 73 — CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Chapelain, Rév. G. LePailleur; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., S. A. Dalbecq, 210 Avenue Laurier; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 1080 Berr; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, salle Martel 1279 Berr.

No 79 — CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., H. Costin, 280 Sanguinet; Prés., A. Daldé, 361 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 644 Avenue Laurier; S.F., O. Lenoix, 154 Montcalm; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80 — CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edmé Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92 — CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. M. Réunions, 2e et 4e vendredis, 6difice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101 — CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102 — CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., A. Leclair, 195 Delinelle St-Henri; Prés., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.A., Louis Faguet, 230 McGill; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. Ca. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 286 Richmond.

No 112 — CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb.P.G., J. A. Hogue, 55 Sydenham; Prés., J. N. E. Gélinas, 46 Chambord; S.A., Léon Desautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 26B rue Brébut.

No 116 — CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G., G. Trôis, et Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Feltier, Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117 — CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., H. Lalonde, 258 Delinelle; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Deiorne, 42 Ste-Marguerite; S.F., La Desrosiers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. H. Létoirneux, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118 — CERCLE GARNEAU, St-Henri.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., J. P. Vincent, 174 Verallès; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. B. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste Cunégonde.

No 123 — CERCLE DUVERNAVY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Alex. Sénécal, 203 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126 — CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal

Sb.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 854 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1316 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127 — CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. E. Fournier, 1963 Notre-Dame; Prés., J. L. Ferron, Royal Bldg. S.A., Armand Jacques, 49 St-Jacques; S.F., C. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128 — CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelain, Rév. F. J. B. Grandfils, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 738 St-Jacques; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., G. W. Jolicœur, 788 St-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

No 139 — CERCLE CHAMBLAY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., E. P. Bertrand; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146 — CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., H. Hudel, 90 Saint Gabriel; S.A., A. Jacques, 141 Montana; S.F., Jos. Marois, 153 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148 — CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gauthier, 197 St-Charles; S.A., Flavien Basilières, 773A Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 160 — CERCLE VERDON, Co Hochelega.

Sb.P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vindas Rhéaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 163 — CERCLE DOLLARD, Montréal.

Sb.P.G., T. Faquette, 110 Grand-Tronc; Prés., Henri Benoit; S.A., L. Grand-Tronc; S.F., Laurent Fontaine, 180 Ropery; Md.E., Eugène Virolle, 44 Leprairie. Réunions, 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 715 Wellington.